

CO₂Solidaire, la compensation carbone éthique

Le mécanisme de la compensation carbone volontaire est aujourd'hui largement décrié.

Le récent et excellent ouvrage « *La compensation carbone : illusion ou solution ?* » d'Augustin Fragnière, soulève les bonnes questions, notamment sur l'aspect éthique de la démarche.

L'ONG GERES, à travers CO₂Solidaire, historiquement premier programme français de compensation carbone volontaire, mène depuis son lancement en 2004 une réflexion sur ces questions de fonds et souhaite apporter des éléments de réponses.

La neutralité carbone et les bénéfices socio-économiques sur des projets de compensation sont les sujets qui ont particulièrement interpellé le GERES.

LA NEUTRALITE CARBONE : UNE COMMUNICATION ABUSIVE, PLUS QU'UNE ACTION AUTHENTIQUE

Augustin Fragnière met en lumière l'utilisation abusive du terme de neutralité carbone.

CO₂Solidaire rejoint l'auteur dans sa critique :

- **La neutralité carbone traduit une sorte d' « impunité climatique »** qui ne peut exister sur une planète où nous, au Nord, sommes les premiers responsables de l'emballage climatique actuel. Elle constitue un privilège pour les populations des pays industrialisés.
- **La neutralité carbone ne valorise pas les actions de réduction des émissions de CO₂** mises en œuvre à la source par une entreprise. Il s'agit pourtant de l'enjeu principal pour les entreprises des pays du Nord.

CO₂Solidaire incite ses entreprises partenaires à ne pas revendiquer de neutralité carbone au profit d'une plus grande rigueur et transparence en matière de réduction à la source de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

LA SOLIDARITE CLIMATIQUE : COHERENCE ET ENTRAIDE

L'auteur propose des pistes d'amélioration du mécanisme parmi lesquelles figure la « Solidarité climatique ». Ce concept est justement défendu par le GERES depuis plus de 2 ans et exprime le double devoir des pays du Nord :

- 1 - Réduire leurs propres émissions de GES**, en suivant le principe de *responsabilité commune mais différenciée* inscrite au cœur du protocole de Kyoto.
- 2 - Soutenir les pays du Sud dans leur développement socio-économique** tout en leur permettant de s'adapter aux évolutions locales du climat.

Aussi nécessaires que soient les projets purement environnementaux, le GERES considère que les mécanismes liés à la lutte contre les changements climatiques doivent impérativement intégrer des bénéfices sociaux et économiques pour les populations. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'ils sont menés dans les pays les plus pauvres de la planète.

Pour le GERES, la compensation s'inscrit dans une logique de cofinancement des projets de développement mis en œuvre sur le terrain depuis près de 30 ans.

Ce débat alimente une réflexion saine sur la compensation carbone. Il est nécessaire pour amener cette démarche vers une dimension plus éthique. **CO₂Solidaire combat le déni de responsabilité et revendique ainsi de faire prendre conscience... plutôt que de s'en acheter !**

Contact: Renaud BETTIN

Mail: r.bettin@geres.eu

Tel: 04-42-18-55-88

Plus d'infos: www.geres.eu

www.co2solidaire.org

DOSSIER DE PRESSE

CO ₂ SOLIDAIRE : LA COMPENSATION ETHIQUE.....	PAGE 2
LA SOLIDARITE CLIMATIQUE.....	PAGE 4
DES PARTENARIATS EXIGEANTS.....	PAGE 5
LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT.....	PAGE 7
CLIMAT, ENERGIE ET DEVELOPPEMENT : DES ENJEUX ESSENTIELS POUR LES PAYS DU SUD.....	PAGE 8

Contact: Renaud BETTIN

Mail: r.bettin@geres.eu

Tel: 04-42-18-55-88

Plus d'infos: www.geres.eu

www.co2solidaire.org

CO₂SOLIDAIRE : LA COMPENSATION ETHIQUE

LA COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE

Limiter les changements climatiques en réduisant les émissions de GES est une priorité. Mais pour des raisons liées à des limites organisationnelles ou techniques, il n'est pas possible de réduire l'ensemble de ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Lorsque les émissions ne peuvent être réduites, la compensation volontaire permet de limiter l'impact des activités humaines sur le climat en finançant des programmes de réduction d'émissions de GES.

Dans le cas de programmes mis en œuvre dans les pays en développement, la compensation volontaire s'inscrit dans un processus de solidarité climatique : les populations de ces pays n'ont souvent pas les moyens de s'adapter aux changements climatiques et demeurent les plus vulnérables face à ceux-ci.

CO₂SOLIDAIRE, PREMIER PROGRAMME HISTORIQUE EN FRANCE

En 2004, le GERES – Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités - lance CO₂Solidaire, première opération francophone de compensation volontaire des émissions de GES, avec 3 objectifs précis :

- **Cofinancer** les projets de développement portés par le GERES dans les pays où les populations sont les plus démunies face aux changements climatiques,
- **Inciter** aux réductions des émissions de gaz à effet de serre à la source, en apportant des éléments d'information et de réflexion aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités qui souhaiteraient compenser leurs émissions.
- **Sensibiliser** à la responsabilité des pays industrialisés dans les changements climatiques et à vulnérabilité des populations du Sud face à ses conséquences. Au-delà d'être les premières concernées par ces évolutions, les populations du Sud n'ont pas les moyens techniques, humains et financiers de s'adapter.

Le GERES a participé activement à l'élaboration de la Charte des bonnes pratiques des opérateurs de compensation de l'ADEME.

UN ACTEUR DU DEVELOPPEMENT, PAS UN MARCHAND DE CARBONE

CO₂Solidaire est l'un des seuls programmes en Europe à être porté par l'ONG qui met en œuvre les projets économes en CO₂. Il ne s'agit pas d'un intermédiaire de la compensation.

L'opération promeut une approche de la compensation plus qualitative que quantitative : les projets soutenus sont menés par les équipes du GERES sur le terrain et en partenariat avec les acteurs locaux dans les pays du Sud (pouvoirs publics, associations, collectivités, populations). Cette participation permet de garantir la pérennité des actions entreprises, condition essentielle pour un développement dit " durable ".

DES PROJETS CLIMAT-DEVELOPPEMENT

Dans toutes ses actions, le GERES privilégie une approche globale du développement. Une attention toute particulière est ainsi portée sur la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations des pays dans lesquels sont mis en œuvre ces projets.

Face aux objectifs du millénaire en matière de développement durable, les actions réalisées dans les pays en développement ne sauraient en effet se limiter à des enjeux environnementaux. Parce qu'ils se déroulent dans des pays où les besoins essentiels ne sont pas satisfaits, les projets du GERES ne se limitent pas aux seuls enjeux climatiques mais intègrent aussi des réponses à des problématiques sociales et économiques locales.



L'enjeu du bois-énergie au Cambodge. Crédits© GERES

CO₂SOLIDAIRE ET L'ETHIQUE

L'éthique, dans le cadre du programme CO₂Solidaire, se traduit par :

- Le respect d'une charte spécifique d'engagement, base de tout partenariat avec une entreprise.
- Une exigence en matière de réduction à la source des émissions des entreprises partenaires et de bénéfices sociaux sur les projets soutenus.
- Une prise en compte essentielle des enjeux humains au-delà des enjeux environnementaux sur les projets soutenus.
- Une grande vigilance sur les pratiques des partenaires potentiels. CO₂Solidaire refuse notamment les partenariats avec des structures dont l'activité est basée sur la surconsommation des énergies fossiles (sports mécaniques, compagnies de jet privé,...)
- CO₂Solidaire incite ses partenaires entreprises à ne pas revendiquer une quelconque neutralité carbone au profit d'une plus grande rigueur et transparence en matière de réduction à la source.

LA SOLIDARITE CLIMATIQUE

La Solidarité climatique traduit une action cohérente et engagée dans la lutte contre les changements climatiques. Elle porte dans un premier temps sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Nord puis sur la diminution de la vulnérabilité des populations au Sud.



La Solidarité climatique conjugue **deux démarches complémentaires et indissociables** :

1. LA REDUCTION DES EMISSIONS AU NORD

Avec des modèles de développement fortement émetteurs en GES depuis le début du siècle et malgré leurs efforts récents, les pays industrialisés ont aujourd'hui une responsabilité historique dans les bouleversements climatiques actuels et futurs. Limiter ces émissions, qu'elles proviennent des Etats, des entreprises, des collectivités ou bien des particuliers, est primordial. Le protocole de Kyoto prévoit des engagements contraignants de réduction de leurs émissions « à la source », c'est-à-dire dès l'origine même de ces émissions.

Ce qui doit être considéré comme une priorité, se concrétise au niveau individuel, par une modification des modes de vie et des choix de consommations (privilégier les produits locaux et de saison, utiliser les transports en commun, maîtriser ses consommations énergétiques,...). Dans les entreprises et collectivités, il s'agit de mettre en œuvre des actions concrètes de réduction au niveau des postes les plus émetteurs (transports domicile/travail et transports professionnels, consommations directes d'énergie, matières entrantes,...) et de pratiques d'investissement ayant un impact moindre sur le climat (bâtiment, flotte de véhicules, contrat énergie verte...).

2. L'ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS DU SUD FACE AUX EVOLUTIONS CLIMATIQUES

C'est, d'une part, participer à l'amélioration des conditions de vie des populations sans accentuer les dérèglements climatiques et, d'autre part, les aider à s'adapter aux évolutions locales du climat.

Les impacts du changement climatique sont globaux, mais concernent plus particulièrement les populations des pays du Sud qui, faute de moyens techniques, humains et financiers, sont plus vulnérables. Il est indispensable de les soutenir et leur permettre de s'adapter à ces évolutions tout en appuyant leur aspiration au développement.

Or aujourd'hui, les projets inscrits dans les mécanismes de flexibilité du protocole de Kyoto (Mécanisme de Développement Propre - MDP, Mécanismes de Mise en Œuvre Conjointe - MOC) sont, pour la plupart, exclusivement orientés vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre sans pour autant contribuer au développement durable des pays hôtes. Aussi nécessaires que soient ces projets pour le climat, ils doivent impérativement intégrer un bénéfice socio-économique pour les populations locales; d'autant plus lorsqu'ils sont mis en œuvre dans les pays les plus pauvres.

DES PARTENARIATS EXIGEANTS

CO₂Solidaire en 2009 :

- 8 500 T_{éq}CO₂ compensées
- 76 entreprises partenaires,
- 14 événements partenaires,
- 1 644 donateurs particuliers.

LES PARTENAIRES DE CO₂SOLIDAIRE

Ces partenaires sont de tous horizons et de toutes tailles. Ils sont animés d'une volonté commune d'agir efficacement, durablement et de façon cohérente pour le climat et pour les populations les plus démunies.

Interview de Serge Harry, dirigeant de BlueNext.



Comment se traduit la prise en compte de l'impact environnemental de BlueNext?

« En phase avec son activité et la problématique du changement climatique, les employés et le management de BlueNext ont exprimé leur volonté d'évaluer l'empreinte carbone de leur entreprise et de s'engager à réduire celle des années à venir. BlueNext a donc réalisé son Bilan Carbone® 2008 afin qu'une démarche raisonnée d'effort de réduction accompagne le fort développement de l'entreprise. »

Quelles sont vos actions de réduction de vos émissions de CO₂?

« Au delà d'une démarche «quantitative» de réduction d'émissions, des actions de sensibilisation s'inscriront dans une réelle dynamique générale de développement durable. Concernant les déplacements de personnes (1^{er} poste émetteur), la mise en place d'un système de vidéo conférence a permis d'éviter quelques déplacements long-courriers. Dans nos locaux, nous souhaitons favoriser une prise de conscience collective. Ainsi, toutes nos imprimantes sont réglées sur la fonction «économique», nous nous passons de nos capsules métalliques à un café filtre plus traditionnel et nos services généraux mettent actuellement en place le recyclage du papier. »

Pourquoi avoir choisi CO₂Solidaire pour compenser vos émissions incompressibles?

« Nous souhaitons nous éloigner de la dimension comptable de la compensation pour aller vers un financement de projet de développement. Il s'agissait donc de soutenir un projet qui, au delà des crédits de réduction d'émissions qu'il génère, revêt une forte composante sociale en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, le projet mené au Cambodge par le GERES a été choisi pour son efficacité environnementale (les réductions d'émissions sont quantitativement importantes, et qualitativement robustes car certifiées par le standard VCS), ses bénéfices sociaux (impact sur la santé, diminution de la pauvreté) et ses effets positifs sur la biodiversité (réduction de la déforestation). »

*BlueNext est la première bourse mondiale de l'environnement
fondée en 2007 par NYSE Euronext et la Caisse des Dépôts.*

Interview de Marie-Laure Tsan de l'entreprise de commerce équitable SIGNALÉTHIQUE.



Comment se traduit la prise en compte de l'impact environnemental du commerce équitable?

« Signaléthique a pour seul métier la création, l'importation et la distribution de produits du commerce équitable. Comme le commerce équitable est un partenariat entre des pays du Sud et du Nord, le transport est au cœur de ses problématiques depuis 4 ans, Signaléthique accompagne ses partenaires du Sud dans le développement de nouveaux produits et participe à la formation technique des artisans, ce qui implique plusieurs déplacements par an sur le terrain, sans compter l'acheminement des produits en France. D'où des émissions de CO₂ ! »

Quelles sont vos actions de réduction de vos émissions de CO₂?

« Nous sommes partis d'un constat : les délais impartis dans le monde de l'objet promotionnel nécessitent la plupart du temps de recourir au transport aérien, représentant une part incompressible des émissions de CO₂. Signaléthique travaille à réduire cette part en privilégiant le transport maritime en visant d'ici 2009 à augmenter de 30% ses importations par mer. Nous cherchons également à développer des articles éco-conçus, et à favoriser le ferroutage pour nos articles entre le port du Havre et Lyon. »

Pourquoi avoir choisi CO₂Solidaire pour compenser vos émissions incompressibles ?

« Tout simplement car nous nous sommes reconnus dans les actions de Solidarité climatique menées par le GERES : des projets simples et efficaces, mis en place auprès des populations qui en ont le plus besoin, avec des retombées directes sur leur quotidien ! C'est aussi ça le commerce équitable. »

Crée en 2005, Signaléthique est membre de la Plate Forme du Commerce Équitable et a reçu, en décembre 2009 le Prix Entreprises et Environnement décerné par le Ministère de l'Ecologie et par l'ADEME.

LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Ces projets sont mis en œuvre sur le terrain par les équipes du GERES et ils visent plusieurs objectifs :

- L'amélioration des conditions de vie des populations ;
- La préservation et la valorisation des ressources naturelles ;
- La protection du climat par la réduction des émissions de CO₂ ;
- Le développement économique local sur les zones d'actions du GERES.

Tous ces programmes de développement se basent sur une étude des besoins des populations locales et sont menés sur le long terme en partenariat étroit avec les acteurs locaux (associations, collectivités, populations...). Ils prennent en compte la formation de ces acteurs et les débouchés économiques que l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables peuvent offrir à une région.

Ces projets répondent à des enjeux fondamentaux dans les secteurs de la santé, l'environnement, l'éducation, l'économie. Ils visent à apporter aux populations une alternative économique durable, tout en respectant les spécificités de chaque pays.



CAMBODGE

Promotion d'équipements domestiques de cuisson économes en bois pour lutter contre la déforestation.

2006: Récompensé par l'Agence Américaine de l'Environnement

2007: Récompensé par un *Ashden Award for Sustainable Development*

2008: Récompensé par un *National Energy Globe Award*



AFGHANISTAN

Promotion de l'efficacité énergétique pour réduire la consommation de bois de chauffage dans l'habitat et les hôpitaux.

2009: Récompensé par un *National Energy Globe Award*



HIMALAYA INDIEN

Intégration de l'énergie solaire passive dans les bâtiments « Construction de 1 000 bâtiments solaires passifs en région froide ».

2009: Récompensé par un *Ashden Award for Sustainable Development*



MAROC

Diffusion en zone rurale d'équipements de cuisson économes en bois pour lutter contre la désertification.

CLIMAT, ENERGIE ET DEVELOPPEMENT : DES ENJEUX ESSENTIELS POUR LES PAYS DU SUD

LE GERES : GROUPE ENERGIES RENOUVELABLES, ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITES

Le GERES est une association à but non lucratif, créée en 1976 au lendemain du premier choc pétrolier. Aujourd'hui plus de 150 collaborateurs conduisent des projets de développement durable innovants, en France et dans 9 pays d'Afrique et Asie.

Préserver l'environnement, limiter les changements climatiques et leurs conséquences, réduire la précarité énergétique et améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres : tels sont les défis de notre temps. L'équipe du GERES y participe en déployant une ingénierie de développement et une expertise technique spécifique.

Ses activités, menées en partenariat avec les communautés et les acteurs locaux, mettent en œuvre des programmes d'efficacité énergétique, d'extension de services énergétiques favorisant le développement économique local, des projets de développement des filières d'énergies renouvelables, de promotion et de valorisation des déchets.



Une formation en Afghanistan. Crédits © GERES

LES PAYS EN DEVELOPPEMENT SONT SOUMIS AUJOURD'HUI A DE FORTES PRESSIONS

- L'augmentation du prix du pétrole et les conséquences qui en résultent sur les plans économiques et sociaux
- Les impacts du changement climatique pour lesquels les pays du Sud ne sont pas préparés ;
- La libéralisation/globalisation des échanges qui représentent de formidables opportunités pour les pays riches et les pays émergents, mais qui fragilisent à l'extrême ceux que l'on appelle les PMA (pays les moins avancés).

Un constat global montre que l'amélioration des conditions de vie de ces pays n'est pas réalisable sans un accès élargi et pérenne à l'énergie. Aussi, le développement de nouvelles énergies et une meilleure utilisation des énergies existantes s'imposent d'urgence dans les pays en développement.

► **Accéder à l'énergie pour parvenir à la souveraineté alimentaire. Des sources modernes d'énergie permettent de transformer et conserver les produits agricoles.**

Au Bénin le GERES a mis en place un programme d'accès à l'énergie pour 250 entrepreneurs d'un département du centre du pays ; ces interventions contribuent à l'autonomie alimentaire d'une nation, droit reconnu internationalement.

► **Revaloriser les utilisations énergétiques de la forêt pour préserver les ressources naturelles. Le bois est l'énergie des pauvres.**

Il représente souvent plus de 80% du bilan énergétique des pays en développement, contribuant aux déforestations massives. Promouvoir des utilisations efficaces de bois-énergie et soutenir des pratiques de gestion durable des forêts sont des priorités. Le bois, comme dans les pays riches, doit être considéré comme une ressource précieuse.

Au Cambodge, avec le soutien du GERES, de nouvelles méthodes de carbonisation sont développées. 300 000 familles bénéficient des équipements de cuisson améliorés.

► **Utiliser l'énergie solaire pour limiter l'exode rural des zones montagneuses.**

Sur des territoires caractérisés par des conditions de vie extrêmes, les énergies renouvelables sont un atout essentiel pour améliorer le confort thermique des bâtiments, développer des activités artisanales génératrices de revenus.

Depuis 20 ans dans l'**Himalaya indien**, des milliers de familles ont accès à ces services mis en place par le GERES.

► **Maîtriser le développement des agro-carburants en milieu rural pour acquérir une autonomie énergétique.**

Utiliser les terres agricoles pour exporter des carburants « verts » en Europe doit être proscrit. Au contraire, soutenir le développement de filières de proximité à petite échelle dans le respect des priorités alimentaires et environnementales représente l'opportunité de diminuer la précarité énergétique et de renforcer les agricultures paysannes.

Au Mali et au Bénin le GERES s'est engagé dans de tels programmes en partenariat avec des organisations locales.

► **Intégrer l'efficacité énergétique et les EnR dans les processus de reconstruction de pays en sortie de crise.**

Reconstruire est une étape qui doit intégrer des pratiques fortes pour économiser l'énergie et ainsi engager des processus vertueux.

Depuis 2002 le GERES a permis **en Afghanistan** la réalisation de plus de 170 000 m² de bâtiments publics (hôpitaux, écoles) et domestiques performants permettant d'économiser au minimum 50% d'énergie.

► **Promouvoir la maîtrise de l'énergie pour améliorer les conditions de vie des familles urbaines précaires.**

Le coût de l'électricité, du gaz et du pétrole est quasiment le même dans les pays riches et les pays pauvres. L'augmentation inéluctable de leur coût pèse lourdement sur les budgets de la majorité des ménages.

Sensibiliser, développer l'offre en équipement et faciliter l'accès au plus grand nombre à des solutions d'économies d'énergie est un des engagements du GERES **au Maroc**.



Crédit © GERES